

PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES A RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE

Prise en charge de 20 patients (personne âgée de plus de 60 ans)

Possibilité pour le patient de sortir du parcours à tous moments en complétant la fiche 1 RENONCIATION DE PRISE EN CHARGE DANS LE PARCOURS		
ENTREE PARCOURS	COLONNE SORTIE DE PARCOURS	
PS - aidant - personne âgée concernée - acteur médico social et sanitaire : rencontre des difficultés pour le maintien au DOM		
ALLO CPTS		
QUI : Assistante CPTS		
RECUEIL DE LA DEMANDE		
Assistante CPTS complète 2 RECUEIL DE LA DEMANDE avec le demandeur	Refus consentement oral prise informations par téléphone	
avant de raccrocher l'Assistante CPTS précise qu'il va être contacté par le référent parcours		
SUIVI DES DEMANDES		
Assistante CPTS complète 3 SUIVI DES DEMANDES		
APPEL REFERENT PARCOURS		
Assistante CPTS appelle le référent parcours de permanence pour définir le niveau d'urgence et prévenir d'une prise en charge le référent parcours est un para-médical et un PS faisant parti du groupe de travail de la mission 2 DOM		
EVALUATION INITIALE		
QUI : référent parcours en fonction du planning de permanence		
Le référent parcours rédige la synthèse d'évaluation initiale au bas de 7 EVALUATION INITIALE		
RETOUR AU MT		
référent parcours envoie synthèse d'évaluation initiale par mail sécurisé Médimail CPTS au MT		
DECISION : INCLUSION OU NON DU PATIENT DANS LE PARCOURS		
OUI		NON
MISE EN PLACE du PLAN DE SOINS PERSONNALISE		
mise en place du plan d'action définit avec le MT ou lors de la RCP : 11 PLAN DE SOINS PERSONNALISE		
référent parcours fait 12 EVALUATION A 1 MOIS et cloture le dossier (informe le MT)		
FIN DE PARCOURS		